



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Soutien au Fret ferroviaire

Question au Gouvernement n° 4266

Texte de la question

SOUTIEN AU FRET FERROVIAIRE

M. le président. La parole est à M. Hubert Wulfranc.

M. Hubert Wulfranc. Madame la ministre déléguée, le soutien au redressement du fret ferroviaire semble – je dis bien : « semble » – être une préoccupation enfin partagée. La loi de finances pour 2021 contient de premières mesures qui ont été consolidées par des engagements du plan de relance arrivant à échéance en 2023.

Ainsi, on peut apprendre, ici et là, que les quatre principaux triages sur le sol national – Woippy, Le Bourget, Miramas et Sibelin – disposeront d'une enveloppe de 8 millions d'euros cette année. Mais, compte tenu de l'objectif de doublement de la part du ferroviaire dans le fret national d'ici 2030, c'est bien à cet horizon qu'il convient d'avoir une visibilité, pour développer ce qu'il faut appeler un véritable plan de reconquête du fret ferroviaire.

Prévue par la loi d'orientation des mobilités (LOM), cette stratégie devait être soumise au Parlement au plus tard au début de l'année 2021. Or nous n'avons toujours pas connaissance de ces orientations, des grandes enveloppes financières qu'elles impliqueraient, de la nature des infrastructures ciblées et territorialisées qu'il faudrait mettre à niveau ou créer. Lignes capillaires et voies de service, triages, installations terminales embranchées, terminaux combinés rail-route : vous comprendrez que les parlementaires attendent avec impatience de pouvoir disposer d'un rapport précis engageant cette politique publique, mais aussi l'avenir de nos régions, métropoles, ports et jusqu'aux portes de nos villes moyennes et de nos bassins agricoles. Alors, madame la ministre déléguée, quand auront lieu cette présentation et ce débat ? (*Applaudissements sur les bancs des groupes GDR et SOC.*)

M. le président. La parole est à Mme la ministre déléguée chargée du logement.

Mme Emmanuelle Wargon, ministre déléguée chargée du logement. Vous avez raison, monsieur le député, le fret ferroviaire est un mode de transport absolument essentiel pour répondre à deux défis qui se dressent devant nous, à savoir d'une part le verdissement du transport de marchandises, d'autre part le maintien d'une chaîne logistique partout sur notre territoire.

À notre arrivée en 2017, nous avons trouvé un réseau vieillissant, peu développé – la part modale du fret ferroviaire s'élève à 9 % seulement en France, contre 30 % dans certains pays situés plus à l'est en Europe. Mal connecté au réseau fluvial et à nos grands ports – que vous connaissez bien –, il subit une concurrence forte de la route.

Le Gouvernement a pris le sujet à bras-le-corps et s'est doté des moyens de ses ambitions : 3 milliards d'euros seront consacrés chaque année à la régénération du réseau, c'est-à-dire deux fois plus qu'il y a dix ans.

Le fret ferroviaire est aussi au cœur du plan de relance : 250 millions d'euros sont prévus pour réaliser au total un milliard d'investissements d'ici à 2024, et trois nouvelles autoroutes de fret ferroviaire, l'une allant de Calais à Sète, la deuxième reliant Barcelone, Perpignan, Rungis et Dunkerque, et la dernière Cherbourg et Bayonne.

La stratégie sur le fret ferroviaire, prévue par la loi d'orientation des mobilités (LOM), sera bien présentée au Parlement d'ici à la fin de l'été. Elle permettra de définir une feuille de route stratégique pour les prochaines années et répondra précisément à l'objectif, fixé dans le projet de loi portant lutte contre le dérèglement climatique et renforcement de la résilience face à ses effets, de doublement de la part du fret d'ici à 2030. Le Parlement sera donc saisi, conformément à ce qui était prévu après l'adoption de la LOM.

Enfin, la présidence française du Conseil de l'Union européenne offrira une opportunité inédite d'impulser une dynamique à l'échelle européenne, en continuité avec l'année du rail, afin que cette reconquête du fret ait lieu en France et partout en Europe. (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe LaREM.*)

Données clés

Auteur : [M. Hubert Wulfranc](#)

Circonscription : Seine-Maritime (3^e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 4266

Rubrique : Transports ferroviaires

Ministère interrogé : Logement

Ministère attributaire : Logement

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [21 juillet 2021](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [21 juillet 2021](#)